

8 M A R S 2 0 2 5

Journée internationale des droits de la **FEMME**



Vos élu(e)s FO mobilisé(e)s pour :

- ✓ La suppression des écarts de salaires en raison du sexe
- ✓ La désignation d'une marraine pour chaque nouvelle embauchée
- ✓ La lutte contre les biais sexistes qui entravent la carrière des femmes en entreprise
- ✓ La mise à disposition de protections hygiéniques pour combattre la précarité menstruelle
- ✓ La prise en compte des symptômes liés à la ménopause et à l'endométriose
- ✓ La non pénalité parentale (Impact social de femme devenant mère)